



Association Catalane d'Actions et de Liaisons

Siège : 6 boulevard J.-F. Kennedy

66000 PERPIGNAN

PROJET SERVICE 2020 / 2025
DU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS / PARENTS
« L'ILE AUX PARENTS »



LAEP « l'île aux parents » - Centre Parental et Maternel « Le Rivage » - ACAL

62 rue Pascal-Marie Agasse – 66000 PERPIGNAN –

☎ : 04.68.35.17.00

✉ : ileauxparents@acal.asso.fr

Facebook : l'île aux parents

SOMMAIRE

I. Présentation de l'association :.....	3
1) Emergence et origine de l'île aux parents :.....	3
2) Les missions :.....	4
3) Le public accueilli :.....	5
4) Les accueillants :.....	5
5) La réunion et la supervision d'équipe :	9
6) Réseau de partenaires :.....	10
7) Horaires d'ouverture :.....	12
8) Les Locaux et ses règles :.....	13

I. Présentation de l'association :

1) Emergence et origine de l'île aux parents :

Ce projet est porté par le centre maternel « le Rivage » qui dépend de l'ACAL, association loi 1901 de lutte contre l'exclusion sociale.

L'opportunité de pouvoir concrétiser ce projet mûri depuis 2000, elle nous a été offerte par le déménagement du Rivage et la construction de nouveaux locaux devant abriter le centre maternel à l'été 2007. Une attention particulière a été, de ce fait apportée à l'élaboration du plan de l'espace enfant qui est le cœur du dispositif.

L'origine du projet remonte à fin 1999 lorsque nous avons célébré les 10 ans du Rivage avec un important travail d'évaluation mené auprès des mères hébergées au Rivage ainsi que des anciennes mères.

Beaucoup ont évoqué le cadre structurant et repérant du centre maternel remplissant la fonction essentielle dévolue habituellement à une famille, ajoutant « ce serait bien que l'on puisse revenir de temps en temps pour échanger, retrouver force et courage quand on a peur de flancher. Quand on vous appelle ou vous rencontre, ça nous booste, c'est comme des vacances dans la maison familiale où on a vécu des moments forts de notre enfance... ».

Et de fait de nombreuses anciennes mamans accueillies au centre maternel nous sollicitent régulièrement, des années après parfois, pour des conseils, des questions, des préoccupations, à l'occasion d'une nouvelle grossesse, d'un souci éducatif... certaines reviennent aussi en couple, désireuses de faire profiter leur conjoint de l'expérience acquise lorsqu'elles étaient seules, sans soutien, décrivant le réconfort reçu à l'époque. D'autres nous adressent des amies qu'elles accompagnent pour rencontrer les membres de l'équipe susceptibles d'atténuer leurs inquiétudes ou angoisses à l'occasion d'un conflit, d'une épreuve.

Ces multiples témoignages ont montré la nécessité d'une forme de continuité de service pour éviter les « rechutes » en offrant l'opportunité de rencontres régulières qui nourrissent les compétences et le partage d'expériences.

Ainsi est née l'élaboration du Lieu d'Accueil Enfant Parent : « l'île aux parents ».

2) Les missions :

Notre action se décrit selon des missions et des valeurs d'accompagnement qui sont les suivantes :

- Offrir un lieu d'accueil ouvert, chaleureux, convivial, reconnu et identifié comme lieu-ressource au service de la petite enfance et de la Parentalité, dans la rigueur et la transparence d'une éthique professionnelle pluridisciplinaire ancrée résolument au carrefour stratégique du champ éducatif, social, sanitaire, psychique, soucieux d'une approche globale de la nature humaine.
- Accueillir et soutenir la fonction parentale.
- Favoriser la continuité et la permanence de la relation mère enfant.
- Prévenir les risques d'exclusion, de marginalisation et de maltraitance.
- Créer un espace de paroles et d'échanges entre parents.
- Favoriser les échanges entre parents sur leurs questionnements et difficultés autour de leurs enfants par la mixité sociale et inter générationnelle.
- Valoriser les rôles et compétences des parents en aidant à identifier les interactions précoces parent enfant, mère enfant, père enfant, père mère bébé.
- Rompre l'isolement des parents en manque de soutien familial et social.
- Préparer l'autonomie de l'enfant.

Notre mission principale pourrait se résumer ainsi :

- Accueillir l'enfant et sa famille dans sa différence, sa complexité et son originalité sans jugement. La tolérance, la bienveillance et la position d'écoute font parties de notre philosophie d'accueil.
- L'île aux parents est un lieu de liberté, de possible où la parole circule et est favorisée.
- Lieu où l'on n'impose pas de modèle éducatif, tout en transmettant une qualité de relation dans l'ouverture aux autres.

Autour de notre projet, il convient de souligner et de mettre en avant l'importance de la mixité sociale offerte par ce dispositif qui se situe à l'intérieur d'un centre maternel. Beaucoup de personnes viennent visiter notre lieu d'accueil étant intéressées par cette action si spécifique.

3) Le public accueilli :

L'île aux parents s'adresse aux futurs parents, parents ou grands-parents accompagnés d'enfants de moins de 4 ans. La fréquentation de ce lieu est anonyme, libre et gratuite.

Ce LAEP se situe sur la structure du centre maternel où les résidentes, les anciennes résidentes et les personnes extérieures se côtoient lors des horaires d'ouverture de l'île aux parents.

Une des spécificités du LAEP est la **mixité sociale** entre un public en difficulté et des parents sans problèmes particuliers trouvant simplement intérêt à la convivialité du lieu et à la compagnie d'autres familles.

Un livre d'or disponible tout au long des séances a été ouvert sur suggestion de parents via la « boîte à idées ».

4) Les accueillants :

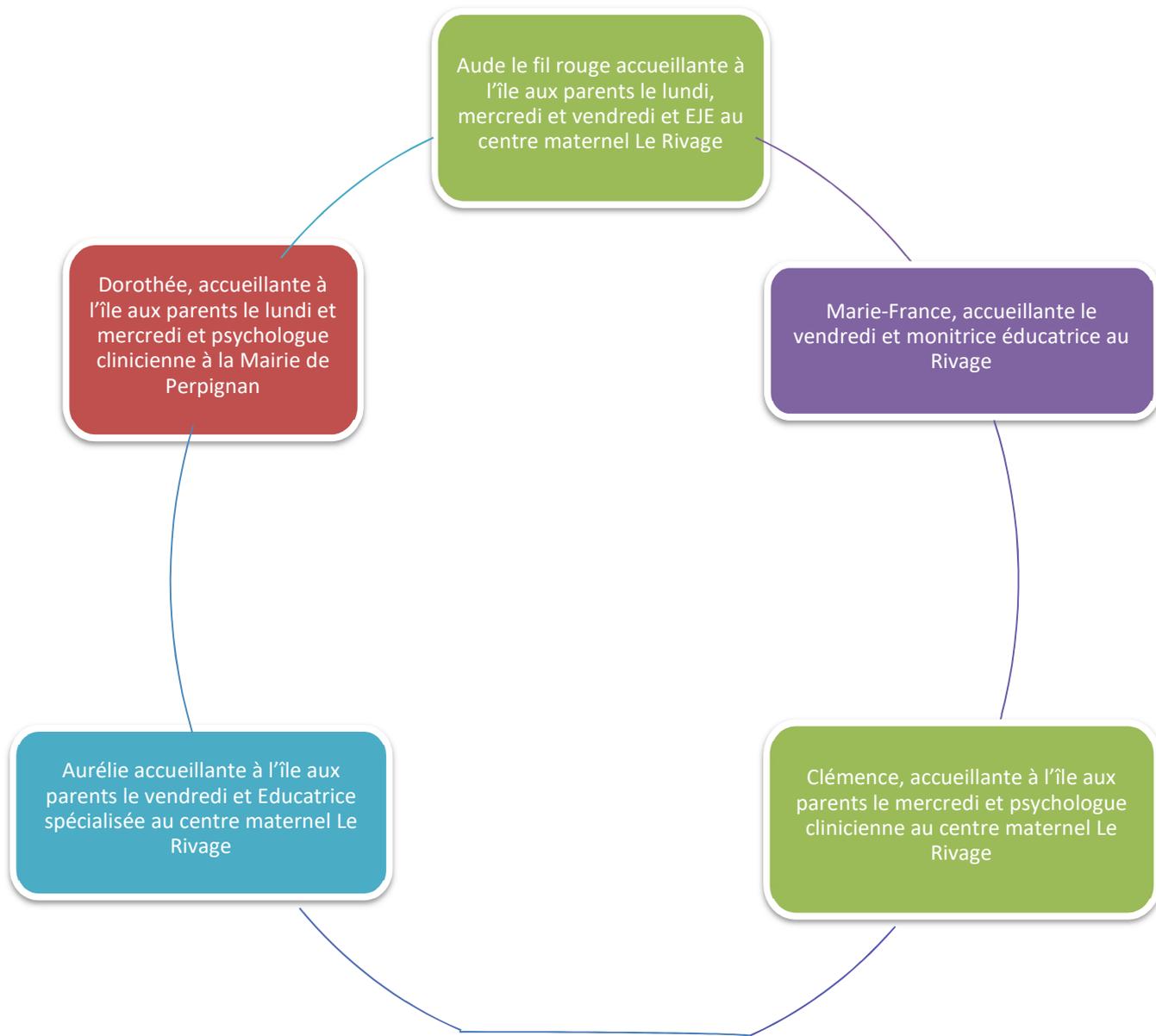
L'équipe des accueillants est constituée de 6 personnes distinctes fonctionnant au minimum par 2 sinon par 3 avec comme fil rouge l'éducatrice de jeunes enfants qui est présente sur les 3 temps d'ouverture.

L'équipe est également complétée par une chef de service qui s'occupe de la gestion administrative (gestion des plannings et demande de subventions à renouveler chaque année).

La pluridisciplinarité des accueillants (infirmière, auxiliaire de puériculture, psychologue, EJE et éducatrice spécialisée) et l'inter institutionnalisé (les intervenants travaillent non seulement au centre maternel le Rivage, mais aussi au Conseil Départemental et à la Mairie) participent à la volonté de mixité du LAEP. Elle se retrouve aussi bien au niveau du public accueilli qu'au niveau des professionnels. Ceci contribue à établir un climat d'ouverture et de convivialité favorisant l'échange et le partage.

L'équipe de l'« Ile aux parents » est préparée à la fonction d'accueillant à partir d'une expérience professionnelle partagée en constante remise en question :

- la bientraitance, écrin protecteur des fragilités inhérentes à la nature humaine,
- la confiance, dont émerge la révélation des compétences source de progrès valorisant,
- la confidentialité et le respect de l'anonymat, favorables à la liberté d'expression pour une parole vraie,
- la neutralité,
- la capacité d'écoute, alliée à la juste distance,
- la disponibilité,
- le non-jugement,
- la confrontation constructive liée à la mixité,
- la vigilance, présence habitée s'inscrivant dans l'optique de la prévention (prévenance),
- la solidarité et la relation aux autres.



La charte de l'accueillant travaillée en équipe vient rappeler ces références et renforcer la cohésion d'équipe.

ETRE ACCUEILLANT AU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS « L'ILE AUX PARENTS »

Un des points essentiels à la philosophie de l'île aux parents est de faire de ces temps de rencontre, un lieu de « possible ».

Ceci implique de la part des accueillants un certain renoncement à l'idée qu'on saurait ce qui est bon pour l'autre, un renoncement à une place de savoir et à la fonction qu'on occupe par ailleurs (psychologue, éducateur de jeunes enfants, puéricultrice, auxiliaire de puériculture...).

Une position de non savoir :

C'est une position qui n'est ni dans la pédagogie, ni dans la psychologie, qui s'abstient de conseils, qui s'abstient de réponses en miroir.

On s'attache à la singularité de chaque humain, au parcours unique de chaque parent. Les parents font avec leur histoire, c'est comme ça qu'ils deviennent parents.

Une place de témoin :

Par notre présence, on est à une place de passage, on est témoin pour que des choses qui ne se savent pas se disent. On est là pour permettre que ça circule, que ça se dise, mais on n'apporte pas d'interprétation, pas de savoir « sur ».

On est dans la position de soutenir l'arrivée d'un petit dans une famille en prenant l'histoire de chacun.

C'est une place très modeste et pour autant très complexe.

Une présence « légère » :

L'accueillant doit faire un travail « tout en dentelle », basé sur le non jugement et le respect de l'autre. Il faut pouvoir accueillir l'autre dans sa différence, sa complexité, son originalité et savoir que rien n'est arrêté à un moment donné.

Une certaine attitude face à une demande de conseils :

On ne se précipite pas pour en donner, mais on ne se l'interdit pas non plus. Quand des parents nous interpellent, nous disent « Qu'est-ce que vous en pensez ? Peut-être que vous savez ? » Ça peut nous arriver de répondre à la demande sans aller trop vite en essayant toujours de permettre l'élaboration personnelle de chaque parent. Notre rôle est toujours de favoriser les échanges : « vous, qu'est-ce que vous en pensez ? » et rendre possible la circulation de la parole entre les parents.

Une attention particulière portée à l'enfant :

Le fait d'être attentif à l'enfant, à ce qu'il fait, il le ressent.

On peut jouer et si l'enfant le souhaite il peut venir jouer au même jeu, par l'imitation, on s'apprivoise. On peut être un modèle quelque part.

Les conditions requises :

Etre disponible, neutre, bienveillant, de confiance tout en ayant une distance professionnelle. « Il y a quelque chose d'amical mais on n'est pas des amis ».

Cette position souvent un peu en retrait, faite d'attention et d'écoute, exige une grande capacité à se remettre en question, à réinterroger sa pratique, à réfléchir à chaque situation particulière ; autrement dit, des temps de réunions et de supervision sont nécessaires pour essayer de tenir au mieux sa place d'accueillant au sein d'un LAEP.

5) La réunion et la supervision d'équipe :

L'équipe bénéficie d'une réunion de 3 heures par mois.

Cette réunion débute par deux heures de supervision assurée par une psychologue clinicienne.

L'équipe a sollicité la présence du cadre lors des supervisions afin que cette instance permette à chacun de repérer la fonction du LAEP et que la réflexion autour de la qualité de l'accueil soit constante et commune afin de répondre au mieux aux besoins identifiés.

La dernière heure de réunion est animée par la chef de service et est consacrée au fonctionnement du LAEP (fréquentation, planning, demandes de subventions...).

En 2015, nous avons changé d'intervenant en charge de la supervision, cela a donc été l'occasion pour l'équipe à présent expérimentée de repenser les attentes envers la supervision.

Cette instance vise à amener une réflexion autour du moment de l'accueil, des interactions entre accueillantes et familles, entre parents, entre le parent et l'enfant...

C'est au travers de la rencontre, des rencontres que les professionnelles élaborent leur pratique.

La supervision est garante de la constance de l'éthique du lieu et du partage d'un référentiel commun.

6) Réseau de partenaires :

L'action de « l'île aux parents », s'inscrit dans un travail de réseau et de partenariat dans une complémentarité des services pour les familles accueillies

Partenaires financiers :

Nos partenaires financiers nous permettent de mener à bien cette action.

Nous comptons depuis le début de l'action sur :

- Le Conseil Général des Pyrénées-Orientales
- La CAF
- La Mairie de Perpignan
- La MSA
- L'ACCES

Partenaires institutionnels :

Nous travaillons en étroite collaboration, en nous inscrivant dans les objectifs de soutien à la parentalité, d'amélioration de l'accueil du jeune enfant, et des échanges en réseau avec :

- Le REAAP
- Le Codage
- La mairie de Perpignan (l'île aux parents apparaît dans le guide de la petite enfance)
- Les Crèches municipales et les Relais d'Assistantes Maternelles de Perpignan.
- Les travailleurs sociaux des Maisons Sociales de Proximité.
- La P.M.I.
- Le CAMPS, les CMP.
- La pédopsychiatrie.
- Les maternités
- Autres structures d'hébergement (CHRS, maison de Gaïa)

Partenaires associatifs :

Le Centre Maternel « Le Rivage » met à disposition l'espace du LAEP et du personnel.

D'autres associations orientent des familles vers le LAEP : Nid d'ange, l'Enfance Catalane, les autres LAEP (« la Maison Verte », « Couleur Famille » ...), la ludothèque.

➤ Autres :

D'autres partenaires du quartier Saint Assisclé sont sollicités pour relayer l'information de l'existence de cette action :

- Les cabinets médicaux (médecins, sages-femmes...)
- Les pharmacies.
- Clinique Saint Pierre
- Laboratoires

7) Horaires d'ouverture :

L'île aux parents est ouverte 3 demi-journées par semaine :

Le lundi de 14h à 18h

Le mercredi de 9h à 12h30

Le vendredi de 13h30 à 18h

Le rythme d'ouverture a été pensé et calculé par rapport aux autres lieux d'accueil existants sur Perpignan. De plus, il nous a semblé intéressant de proposer des ouvertures le mercredi et le vendredi par rapport aux jours où de nombreux parents ne travaillent pas.

Le lieu est ouvert pendant toutes les vacances scolaires et est uniquement fermé les jours fériés et parfois veille de jour férié.

Lors de l'accueil, aucune formalité administrative n'est nécessaire. Seuls sont demandés :

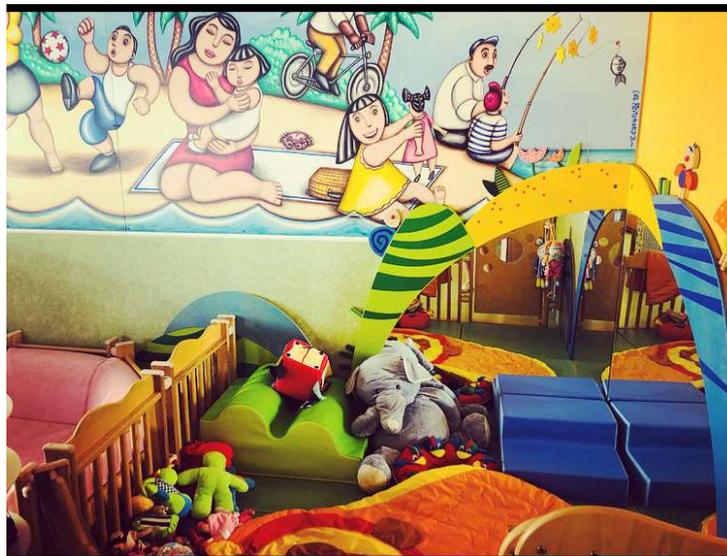
- pour les parents : prénom et secteur géographique de leur domicile
- pour les enfants : prénom, date de naissance.

Une présentation du lieu est proposée aux enfants et aux parents.

8) Les Locaux et ses règles :

L'espace occupé par « l'île aux Parents » se situe à l'intérieur du centre maternel « Le Rivage ». Le LAEP dispose de conditions matérielles privilégiées, il se compose de plusieurs espaces :

- ✓ **Une grande salle de jeux** pensée et aménagée pour répondre aux besoins des enfants de 0 à 4 ans ainsi qu'aux adultes. Elle est composée de plusieurs espaces :
 - Deux espaces motricité : toboggan, piscine à balles.
 - Un espace jeu symbolique.
 - Un espace bébé sécurisé.
 - Un espace de divers jeux (puzzle, mémo, jeux d'empilement...).
 - Un coin lecture.



Le LAEP est un lieu où l'enfant va pouvoir découvrir, explorer, imiter, jouer et plein d'autres choses
Les jouets sont donc mis à disposition et les accueillants disponibles pour offrir un espace propice à la rencontre.

A l'entrée de la salle de jeux, se trouve un dessin représentant une barque naviguant sur la mer. L'enfant qui est présent à la séance vient y déposer un petit bateau avec son prénom matérialisant ainsi la trace de son passage et sa présence. La place ainsi accordée à l'enfant

individuellement reconnu et nommé, participe à l'appropriation de l'espace et revêt une importance symbolique forte.



- ✓ **Une salle de convivialité** qui est attenante et complète l'espace disponible intérieur, grâce à l'ouverture permanente de la porte à double battant qui permet la communication entre les deux espaces. Cette salle est meublée avec des grandes tables et des grandes chaises, 2 chaises hautes, 2 fauteuils d'allaitement, et une table pour enfants avec des petites chaises. Dans cette salle, les enfants peuvent prendre leur goûter et les adultes ont la possibilité de boire du café ou thé.
- ✓ **Des sanitaires enfants et adultes** sont accessibles avec un espace change.
- ✓ **Un jardin extérieur avec des jeux (vélos, trotteurs, ballons...)** est aussi à disposition lorsque le temps nous le permet.

Les Règles

RÉÉCRITURE DES RÈGLES DE L'ILE AUX PARENTS :

L'idée de repenser les règles de vie et de fonctionnement de L'île aux parents a fait l'objet d'un travail en équipe sur plusieurs mois. En effet, ces dernières s'adressant à la fois aux parents et aux enfants, ne nous semblaient pas être à la portée de tous et notamment des enfants. Auparavant, les règles étaient écrites sur une feuille de format A4, accrochée à hauteur d'adulte. Elles n'étaient donc pas accessibles pour les enfants et pour les parents ne sachant pas lire ou ne parlant pas français.

De plus certaines règles nous semblaient d'une part, ne pas avoir de sens pour les enfants, privilégiant avant tout le confort de l'adulte et d'autres parts, certaines nous semblaient nécessaires d'être pensées.

Ce travail s'est déroulé sur plusieurs temps. L'équipe se réunissant une fois par mois en réunion de fonctionnement et de supervision, ce travail a fait l'objet de plusieurs réunions ainsi que d'une supervision. Il a été poursuivi sur les temps d'accueil où il n'y avait pas de famille, grâce au fil rouge qui a assuré la

continuité de ce travail avec les différentes accueillantes. Il était important que ces règles soient pensées en équipe pour qu'elles fassent sens à toutes et pour que chaque accueillantes puissent se les approprier pour les appliquer. Tout d'abord il nous a semblé nécessaire de réfléchir à quoi servent les règles ? Les règles permettent d'organiser le cadre de l'accueil et permettent le respect de l'altérité. Pour vivre ensemble, des règles sont nécessaires pour assurer la protection des uns et des autres, et qui font limite à la toute-puissance. Nous avons privilégié les règles ayant un sens pour l'enfant et visant à favoriser le respect et la place de chacun dans un espace commun à partager. Nous avons donc commencé à réfléchir ensemble à partir des règles déjà instaurées.

Nous avons donc défini 2 types de règles :

- celles concernant le fonctionnement « *Pour rentrer dans la salle de jeux, on enlève ses chaussures* », ou « *Lorsqu'on arrive à L'île aux parents, on met le bateau de son enfant sur les vagues* », etc.

- celles concernant la vie du collectif : « *les jouets ne sortent pas de la salle de jeux* », « *Avant de partir, je range les jouets avec lesquels j'ai joué* », etc. Il nous a semblé intéressant d'en rajouter quelques-unes comme « *Pas de téléphone portable dans la salle de jeux* », etc.

Il y a quelques règles qui restent imputables au dispositif des Lieux d'Accueil Enfants Parents, comme l'anonymat de la famille, c'est à dire que nous connaissons uniquement le prénom de l'enfant, et l'enfant est accueilli avec son parent, c'est à dire que ce dernier ne peut quitter l'accueil en laissant son enfant seul. Une autre règle relative au dispositif est que l'accueil est libre, c'est à dire que les familles viennent quand elles veulent et repartent quand elles le désirent, il n'y a pas besoin d'inscription et l'accès est gratuit.

Nous avons ensuite réfléchi à la manière de les énoncer afin que ces règles ne soient pas vécues comme des injonctions.

Afin qu'elles puissent être à la portée de tous, enfants et parents, il nous a semblé pertinent de les illustrer par des schémas simples de type pictogrammes symbolisant les règles afin qu'elles puissent être compréhensibles par tous et qu'elles soient communiquées de manière plus ludique et attrayante. Grâce au dessin représentant la scène symbolisant la règle, l'enfant a davantage de facilités à poser des mots sur l'objet de sa frustration.

Nous avons pensé les règles en deux panneaux distincts. Le premier affiche les règles de fonctionnement et tout ce qui est interdit. Ces interdits sont représentés par des pictogrammes logés à l'intérieur du sigle interdiction. Le deuxième panneau affiche ce qui est préconisé afin de favoriser la vie en collectif, avec des scénettes en image qui représentent la règle. L'ensemble de ces pictogrammes ont été illustrés par une maman. Nous lui avons donné les règles qu'elle a d'abord illustrées à sa guise, puis nous avons repris les dessins un à un pour les modifier selon leur pertinence et le sens

communiqué.

Nous les avons éditées à une taille suffisamment grande et affichées à hauteur d'enfant pour qu'elles puissent être visibles de tous. Ainsi il nous a été plus facile de reprendre les règles avec les enfants.

Après la mise en place des panneaux, nous avons pu observer que les enfants sont naturellement attirés par celui des interdictions, notamment celui qui illustre le pictogramme du téléphone dont l'utilisation est interdite dans la salle de jeu. Nous avons aussi pu observer des enfants pointant certaines règles du doigt pour signifier à un autre qu'il n'a pas respecté la règle. Cependant, le 1^{er} jour où nous les avons affichées, un enfant qui a pour habitude de tester les limites et mettre à mal le cadre, nous a décroché les règles affichées dès qu'il les a vues comme pour montrer son désaccord. En ce qui concerne les parents, elles ont été plutôt bien accueillies et compréhensibles pour nombre d'entre eux. En effet, depuis leur affichage, nous voyons moins de téléphone dans la salle de jeux, la ligne bleue délimitant la salle de jeux est mieux respectée ainsi que la règle de ranger les jouets avant de partir.

Aude, accueillante